



A Roubaix, le 2 Janvier 2015.

SAP AFFAIRE A SUIVRE...

Chers camarades.

Comment bien commencer 2015 ? Tout le monde le sait, personne ne vous explique...Voilà à quelle sauce le SAP se dessine....avec ses incidences bien entendu !!

La CGT du SDIS 59 vous informe « des avancées » en matière de secours à personnes.

Ces informations émanent de l'un des membres du bureau exécutif de la CGT SDIS 59, qui siège dans l'équipe nationale de secourisme, à la DGSCGC.

Ainsi, il semble se dessiner une nouvelle organisation du secours à personne renommée SSUAP (secours et soins d'urgence à personnes).

Ces orientations, même si elles ne sont qu'en construction, permettent de se faire une idée de l'avenir de notre métier.

Les 3 orientations qui se dessinent sont :

- Equipage VSAV à 2
- Le recours à des ISP en tant que chef d'agrès.
- « La baisse de nos missions, au bénéfice de l'emploi « d'ambulanciers privés ». Ce troisième point étant moins objectif, mais reste une interprétation qui ne laisse que peu de marge à l'erreur, pour la CGT.

- Ainsi, il est prévu une réponse opérationnelle à 3 niveaux selon la gravité de l'état de la victime.

-Il est également prévu la création d'un nouveau métier, à l'instar du secouriste, c'est le TSSU (technicien de secours et soins d'urgence)

Ce nouveau métier serait décliné en trois niveaux de compétences :

- TSSU 1 : niveau équipier.
- TSSU 2 : niveau chef d'agrès, avec une formation supplémentaire (dont le contenu est à ce jour inconnu, mais dont les compétences médicales seraient accrues.)
- TSSU 3 : niveau infirmier ou sapeur-pompier, sous réserve d'ancienneté et /ou de compétences. (SP justifiant de plusieurs années d'expérience et détenant les unités de valeur jugées nécessaires.)

Trois niveaux de réponses adaptées sont proposés selon le type d'intervention :

- 1^{er} niveau : Envoi d'une équipe de 2 TSSU1 équipé d'un sac de secours avec DSA, pour répondre à des interventions « simples » et ou de prompt secours, avec un vecteur qui ne permettrait pas d'évacuer la victime. L'équivalent actuel serait les équipes de secours qui sont en poste lors d'événement pour pouvoir agir au plus vite face à une détresse.
- 2^e niveau : Envoi de deux équipes, l'équipe ESSU 1^{er} niveau renforcé par une seconde équipe composée de 1 TSSU 1 et un TSSU 2. Cette deuxième équipe viendra renforcer le premier niveau en cas de demande de renfort. Cette équipe, dite de niveau 2, pourrait aussi être engagée dès l'alerte, suivant les premières informations, mais cette fois sans niveau 1 sur les lieux. Elle armera un VSAV ou une VL, sans pour autant que le diagnostic de la victime nécessite un transport.
- 3^e niveau : Envoi d'un TSSU 1 ou 2 renforcée, soit par un infirmier sapeur-pompier aux compétences élargies, soit par un sapeur-pompier TSSU 3 dont les compétences sont encore bien floues. Ce troisième niveau serait envoyé sur toutes les interventions dites techniques où la détresse vitale serait établie.

Cette nouvelle organisation va poser de nombreux problèmes, ainsi, toutes les instances de la CGT veille de très près ce dossier.

Comme à notre habitude, nous vous tiendrons informé du déroulement de l'avenir du SAP.